

Virginie Araujo-Recchia : la dictature sanguinaire en marche



Elle porte sur son joli visage notre désarroi à tous : comment ont-ils pu transformer notre si beau pays en enfer en le livrant aux milliardaires mondialistes qui veulent la fin de la civilisation occidentale et qui ont organisé cette fausse pandémie au « C-19 » ? Comment ne pas défendre nos droits d'êtres humains, et comment les défendre ?

L'avocate qui s'est opposée avec brio, et dès les premières heures, aux atteintes à nos droits d'êtres humains et à nos libertés fondamentales, a été « raflée » au petit matin du 22 mars 2022 en présence de ses enfants.

Comme sous les pires dictatures qui justifient leurs méfaits au nom du « bien » et de la défense de « l'État », elle se verrait accusée de « terrorisme ».

Sur les près de 30 000 avocats parisiens à la solde de la dictature actuelle, Virginie Araujo-Rechia avait réussi à réunir quelques courageux confrères dans son combat si précieux pour nos droits et nos libertés.

La nouvelle de son interpellation n'a suscité aucun mouvement de solidarité et de soutien de la part de cette profession qui en devient ainsi encore plus détestable et méprisable (et dans laquelle quelques courageux résistants dépensent une énergie folle pour rester fidèles aux nobles valeurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789).

Beaucoup de ses amis craignent que le Conseil de l'Ordre des avocats, créé sous l'État français hitlérien de Vichy, fasse tout pour la radier de cette profession, lui coupant ainsi ses moyens de subsistance.

L'héroïne d'une profession qui été complice des atrocités commises contre les Juifs entre 1940 et 1945, et qui depuis n'a jamais brillé dans le combat pour nos droits d'êtres humains et nos libertés fondamentales.

En expliquant pourquoi l'Éborgneur en chef des Gilets jaunes, l'Exterminateur des personnes âgées, Emmanuel Macron, violait la Constitution française avec la complicité de l'ensemble de la classe politique (ministres, sénateurs et députés) et la totalité des institutions censées nous protéger de cela, elle avait choisi comme lutte la pédagogie juridique.

En participant au « Comité corona » animé par l'avocat Reiner Fuellmich, elle luttait pour que la vérité s'impose et pour qu'un jour, les responsables des dizaines de milliers de morts et les millions de malades dus aux « va x ins » tueurs de Pfizer & Co, soient jugés, sévèrement jugés.

En représentant des associations de lutte pour nos libertés comme « Bon Sens », et en déposant des plaintes pénales, la brillante avocate avait choisi le combat judiciaire.

Très tôt, elle est devenue une des cibles de la « pourriture » médiatique française qui préparait une certaine frange de l'opinion (celle des fonctionnaires aux ordres), aux ennuis qu'immanquablement elle finirait par avoir.

C'est maintenant chose faite.

Pierre Lefèvre